

**CENTRE DE RECHERCHE,  
DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT  
TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.**

**ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS  
31 DÉCEMBRE 2020**

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés du CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC. (l'« organisme »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière non consolidé au 31 décembre 2020, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exigent que l'organisme présente des informations quantitatives sur la filiale présentée à la valeur de consolidation, soit le total des actifs, des passifs et des capitaux propres, les produits, les charges et le résultat net, de même que des informations sur les flux de trésorerie rattachés aux activités d'exploitation, de financement et d'investissement. À l'égard des éléments ci-dessus, les présents états financiers ne sont pas conformes aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'incidence de cette dérogation sur les états financiers au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 n'a pas été déterminée. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 en raison des incidences de cette dérogation.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Questions clés de l'audit

Exception faite de la question décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### **Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états financiers non consolidés**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états non consolidés.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Groupe RDL Victoriaville SENCRL<sup>1</sup>*

Victoriaville  
Le 27 mai 2021

---

<sup>1</sup> Par Véronique Roy, CPA auditrice, CA

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.****Résultats non consolidés****Pour l'exercice clos le 31 décembre****2020****2019****PRODUITS**

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)		
Subvention de base	<b>716 849 \$</b>	718 688 \$
Cotisations	<b>118 480</b>	118 066
Contrats privés (annexe B)	<b>358 086</b>	387 234
Contrats publics (annexe C)	<b>229 412</b>	167 121
Subventions d'urgence - COVID-19	<b>336 368</b>	-
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles	<b>94 659</b>	45 887
Intérêts	<b>5 097</b>	9 314
	<b>1 858 951</b>	1 446 310

**CHARGES**

Frais d'opérations (annexe A)	<b>126 463</b>	100 664
Contrats privés (annexe B)	<b>339 679</b>	406 611
Contrats publics (annexe C)	<b>809 000</b>	645 342
Frais d'administration (annexe D)	<b>374 563</b>	319 017
Amortissement (annexe E)	<b>144 203</b>	87 512
	<b>1 793 908</b>	1 559 146

**EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS****65 043** (112 836)**AUTRES PRODUITS (CHARGES) (annexe F)****(478)** 6 019**EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT****64 565** (106 817)**QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DE LA FILIALE****121 023** 82 275**EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES****185 588 \$** (24 542) \$

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.**  
**Évolution de l'actif net**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre**

	<b>Fonds de transition</b>	<b>Fonds de prévoyance</b>	<b>Non affecté</b>	<b>2020 Total</b>	2019 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>					
Déjà établi	<b>188 609 \$</b>	<b>209 222 \$</b>	<b>1 249 230 \$</b>	<b>1 647 061 \$</b>	1 671 603 \$
Redressement sur exercices antérieurs (note 3)	-	-	<b>(40 000)</b>	<b>(40 000)</b>	(40 000)
Redressé	<b>188 609</b>	<b>209 222</b>	<b>1 209 230</b>	<b>1 607 061</b>	1 631 603
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>1 240</b>	<b>1 257</b>	<b>183 091</b>	<b>185 588</b>	(24 542)
Affectation interne (note 4)	-	<b>68 100</b>	<b>(68 100)</b>	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>189 849 \$</b>	<b>278 579 \$</b>	<b>1 324 221 \$</b>	<b>1 792 649 \$</b>	1 607 061 \$

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.**

Situation financière

Au 31 décembre

2020

2019

**ACTIF****ACTIF À COURT TERME**

Trésorerie	478 548 \$	707 264 \$
Débiteurs (note 5)	164 613	118 545
Subventions à recevoir	354 668	6 199
Frais payés d'avance	8 893	2 919
	<b>1 006 722</b>	834 927
<b>PLACEMENTS</b> (note 6)	<b>468 428</b>	397 831
<b>PARTICIPATION DANS UNE FILIALE</b> (note 7)	<b>629 657</b>	508 634
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (note 8)	<b>1 464 879</b>	942 374
<b>ACTIFS INCORPORELS</b> (note 9)	<b>3 705</b>	5 293
	<b>3 573 391 \$</b>	2 689 059 \$

Pour le conseil d'administration :

Brigitte Dumont, administrateurNorman Houle, administrateur

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.**

Situation financière

Au 31 décembre

2020

2019

**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (note 11)	293 144 \$	148 275 \$
Facturation en excédent des coûts et profits estimatifs sur les travaux en cours	121 977	90 156
Apports reportés (note 12)	201 004	164 243

---

	616 125	402 674
--	---------	---------

**DETTE À LONG TERME (note 13)**

	40 000	-
--	--------	---

**SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS**

<b>CORPORELLES (note 14)</b>	<b>1 124 617</b>	<b>679 324</b>
------------------------------	------------------	----------------

---

	1 780 742	1 081 998
--	-----------	-----------

**ACTIF NET**

<b>FONDS DE TRANSITION</b>	<b>189 849</b>	<b>188 609</b>
----------------------------	----------------	----------------

<b>FONDS DE PRÉVOYANCE</b>	<b>278 579</b>	<b>209 222</b>
----------------------------	----------------	----------------

<b>ACTIF NET NON AFFECTÉ</b>	<b>1 324 221</b>	<b>1 209 230</b>
------------------------------	------------------	------------------

---

	1 792 649	1 607 061
--	-----------	-----------

---

	3 573 391 \$	2 689 059 \$
--	--------------	--------------

---



**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.****Flux de trésorerie non consolidés****Pour l'exercice clos le 31 décembre****2020****2019****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>185 588 \$</b>	<b>(24 542) \$</b>
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>142 615</b>	<b>85 244</b>
Amortissement des actifs incorporels	<b>1 588</b>	<b>2 268</b>
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles	<b>(94 659)</b>	<b>(45 887)</b>
Subvention reportée	<b>-</b>	<b>(45 000)</b>
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	<b>177</b>	<b>579</b>
Subventions d'urgence - COVID-19	<b>(20 000)</b>	<b>-</b>
Quote-part du résultat net de la filiale	<b>(121 023)</b>	<b>(82 275)</b>
	<b>94 286</b>	<b>(109 613)</b>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 15)	<b>(187 060)</b>	<b>194 062</b>
	<b>(92 774)</b>	<b>84 449</b>

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Variation nette des placements	<b>(70 597)</b>	<b>(20 262)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(666 497)</b>	<b>(102 723)</b>
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<b>1 200</b>	<b>-</b>
	<b>(735 894)</b>	<b>(122 985)</b>

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Augmentation de la dette à long terme	<b>60 000</b>	<b>-</b>
Augmentation des subventions reportées	<b>539 952</b>	<b>-</b>
	<b>599 952</b>	<b>-</b>

**DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE (228 716) (38 536)****TRÉSORERIE AU DÉBUT 707 264 745 800****TRÉSORERIE À LA FIN 478 548 \$ 707 264 \$**

## **CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.**

### **Notes complémentaires**

**Au 31 décembre 2020**

---

#### **1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu.

Ses objectifs sont les suivants :

- faire de la recherche, du développement et du transfert technologique, prioritairement d'intérêt public et collectif, en acériculture;
- favoriser le développement durable et assurer le rayonnement international de l'industrie acéricole québécoise;
- conclure des contrats de recherche et de développement d'intérêt public ou privé;
- acheter, vendre ou autrement acquérir, louer, administrer et exploiter tout genre de biens meubles et immeubles nécessaires ou utiles pour les fins ci-dessus mentionnées, y compris, sans restreindre la généralité de ce qui précède, les droits d'auteur, les brevets et les autres droits relatifs à la propriété intellectuelle;
- développer des liens de coordination avec d'autres centres de recherche;
- réaliser les objectifs ci-dessus sans intention pécuniaire pour les membres.

#### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

##### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

##### **Constatation des produits**

###### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

## **CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.**

### **Notes complémentaires**

**Au 31 décembre 2020**

---

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Constatation des produits (suite)**

#### *Contrats*

Les produits provenant des contrats sont constatés selon la méthode de l'avancement au prorata des travaux effectués. Le degré d'avancement des travaux est déterminé en rapprochant le coût réel des travaux effectués jusqu'à la date des états financiers et le coût total estimé à cette date pour chacun des contrats en cause. Les révisions des estimations des coûts, des profits ou des pertes sont prises en compte dans la période comptable au cours de laquelle les faits qui donnent lieu à la révision sont connus.

#### *Cotisations*

L'organisme comptabilise ses produits de cotisations lorsqu'il existe des preuves d'un accord et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### *Intérêts*

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

### **Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères**

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges, à l'exception du coût des stocks inclus au coût des produits vendus et de l'amortissement qui sont convertis au cours d'origine, sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie, des débiteurs, des subventions à recevoir et des placements.

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.****Notes complémentaires****Au 31 décembre 2020**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers (suite)**

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

*Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Participation dans une filiale**

L'organisme comptabilise la participation dans sa filiale ACER Division inspection inc. à la valeur de consolidation.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Bâtiment	4 %
Matériel et outillage	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier de bureau	20 %

**Actifs incorporels**

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

## **CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.**

### **Notes complémentaires**

**Au 31 décembre 2020**

---

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### **Facturation en excédent des coûts et profits estimatifs sur les travaux en cours**

La facturation en excédent des coûts et profits estimatifs sur les travaux en cours représente l'excédent des factures établies jusqu'à la date des états financiers sur le montant des coûts et profits constatés jusqu'à cette date.

### **Subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles**

Les subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles sont amorties au même rythme que les immobilisations corporelles s'y rapportant.

## **3. REDRESSEMENT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS**

Au cours de l'exercice, l'organisme a convenu de retraiter ses états financiers à l'égard de ses apports reportés pour les exercices antérieurs afin de reporter une subvention qui était destinée à un projet spécifique. En conséquence, le solde de l'actif net au 1er janvier 2020 a été diminué de 40 000 \$ et les états financiers de l'exercice 2019 ont été redressés. Le solde de l'actif net au 1er janvier 2019 a été diminué d'un montant de 40 000 \$ et le solde des apports reportés au 31 décembre 2019 a été augmenté du même montant.

## **4. AFFECTATION INTERNE**

Le 24 avril 2012, le conseil d'administration avait décidé qu'un montant de 31 000 \$ serait affecté annuellement dans le fonds de prévoyance afin de procéder aux éventuelles rénovations majeures du bâtiment. L'organisme ne peut utiliser ces montants affectés sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au cours de l'exercice, un virement de 62 000 \$ a été fait, représentant les affectations pour 2019 et 2020.

En juillet 2019, un montant de 15 000 \$ avait été viré du fonds de prévoyance au fonds non affectés pour les travaux de réfection de la toiture. Le montant réel a été de 8 900 \$. Ainsi, le montant excédentaire de 6 100 \$ a été retourné au fonds de prévoyance en mars 2020.

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.****Notes complémentaires****Au 31 décembre 2020****5. DÉBITEURS**

	2020	2019
Clients	164 613 \$	118 042 \$
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	-	503
	<b>164 613 \$</b>	<b>118 545 \$</b>

**6. PLACEMENTS**

	2020	2019
Trésorerie - Fonds de transition	189 849 \$	188 609 \$
Trésorerie - Fonds de prévoyance	278 579	209 222
	<b>468 428 \$</b>	<b>397 831 \$</b>

**7. PARTICIPATION DANS UNE FILIALE**

	2020	2019
<b>ACER Division inspection inc. :</b>		
100 actions de catégorie « A », représentant 100 % des actions participantes émises et ayant droit de vote	<b>629 657 \$</b>	508 634 \$

La filiale se spécialise dans le développement et la mise en valeur de produits acéricoles.

**8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiment	1 261 005 \$	570 983 \$	690 022 \$	707 451 \$
Matériel et outillage	1 968 557	1 218 986	749 571	209 196
Matériel informatique	55 949	43 549	12 400	10 769
Matériel roulant	52 747	48 212	4 535	4 557
Mobilier de bureau	25 173	16 822	8 351	10 401
	<b>3 363 431 \$</b>	<b>1 898 552 \$</b>	<b>1 464 879 \$</b>	<b>942 374 \$</b>

Le bâtiment est érigé sur un terrain loué en vertu d'un bail emphytéotique tel que décrit à la note 17.

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.****Notes complémentaires****Au 31 décembre 2020****9. ACTIFS INCORPORELS**

			<b>2020</b>	2019
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	Valeur nette
Logiciels	<b>43 116 \$</b>	<b>39 411 \$</b>	<b>3 705 \$</b>	5 293 \$

**10. EMPRUNT BANCAIRE**

L'emprunt bancaire autorisé au montant de 50 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel plus 2 %, est garanti par les subventions à être perçues du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). L'emprunt bancaire est renégociable annuellement.

**11. CRÉDITEURS**

	<b>2020</b>	2019
Fournisseurs	<b>178 561 \$</b>	79 337 \$
Salaires et vacances	<b>82 789</b>	33 351
Retenues à la source et charges sociales	<b>29 067</b>	26 831
Frais courus	-	8 756
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	<b>2 727</b>	-
	<b>293 144 \$</b>	148 275 \$

**12. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<b>2020</b>	2019
Cotisations	<b>25 000 \$</b>	25 000 \$
MAPAQ	<b>93 685</b>	97 250
Table acéricole	<b>42 319</b>	1 993
MFFP	<b>40 000</b>	40 000
Solde à la fin	<b>201 004 \$</b>	164 243 \$

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.****Notes complémentaires****Au 31 décembre 2020****12. APPORTS REPORTÉS (suite)**

	<b>2020</b>	2019
Solde au début	<b>164 243 \$</b>	167 931 \$
Montants encaissés	<b>161 004</b>	124 243
	<b>325 247</b>	292 174
Montant constaté à titre de produits	<b>(124 243)</b>	(127 931)
Solde à la fin	<b>201 004 \$</b>	164 243 \$

**13. DETTE À LONG TERME**

	<b>2020</b>	2019
Emprunt de 60 000 \$, déduction faite d'une aide financière de 20 000 \$ assortie de certaines conditions, sans intérêts, échéant en décembre 2022, garanti par le gouvernement fédéral	<b>40 000 \$</b>	-

**14. SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles représentent des subventions ayant servi à l'acquisition du bâtiment et à l'acquisition d'équipement de laboratoire. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	<b>2020</b>	2019
Solde au début	<b>679 324 \$</b>	725 211 \$
Montant encaissé	<b>539 952</b>	-
	<b>1 219 276</b>	725 211
Amortissement de l'exercice	<b>(94 659)</b>	(45 887)
Solde à la fin	<b>1 124 617 \$</b>	679 324 \$



**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.****Notes complémentaires****Au 31 décembre 2020****15. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT**

	2020	2019
Débiteurs	(46 068) \$	13 412 \$
Subventions à recevoir	(348 469)	59 965
Frais payés d'avance	(5 974)	1 386
Créditeurs	144 869	42 831
Facturation en excédent des coûts et profits estimatifs sur les travaux en cours	31 821	80 156
Apports reportés	36 761	(3 688)
	<b>(187 060) \$</b>	<b>194 062 \$</b>

**16. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et de sa dette à long terme.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La société n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.****Notes complémentaires****Au 31 décembre 2020****16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'organisme effectue des achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2020, les actifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

	2020		2019	
	Dollars américains \$	Dollars canadiens \$	Dollars américains \$	Dollars canadiens \$
Trésorerie	11 217	14 323	11 630	15 105

**17. ENGAGEMENTS****Bail emphytéotique**

L'organisme a conclu une entente avec le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour la cession par emphytéose d'un terrain sans contrepartie monétaire. Ce bail, d'une durée de trente ans, vient à échéance en octobre 2033.

**Location-exploitation**

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un contrat de location-exploitation d'équipement de bureau totalise 5 520 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2021	1 380 \$
2022	1 380 \$
2023	1 380 \$
2024	1 380 \$

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.****Notes complémentaires****Au 31 décembre 2020****18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec la filiale au cours de l'exercice :

	2020	2019
<b>Charges :</b>		
Frais d'analyse	50 760 \$	20 490 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

À la fin de l'exercice, les montants dus à la filiale ou dus par elle sont les suivants :

	2020	2019
<b>Débiteurs :</b>		
Clients	30 730 \$	66 079 \$
<b>Créditeurs :</b>		
Fournisseurs	19 364 \$	7 170 \$

**19. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

En vertu d'une entente signée le 27 mars 2017, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) fournit une aide monétaire à l'organisme. Le MAPAQ apporte également une aide sous la forme d'un prêt de ses équipements de recherche pour la station de Saint-Norbert d'Arthabaska, constituant l'érablière expérimentale et des laboratoires de Saint-Hyacinthe. L'organisme assume l'entière responsabilité des biens meubles et immeubles qui sont prêtés et s'engage à les utiliser avec prudence et diligence. Cette entente se terminera le 31 mars 2023.

**20. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN**

En mars 2021, l'organisme a signé un bail pour des espaces de bureau et de laboratoire à St-Hyacinthe. Le bail d'une durée de 10 ans débutera le 1er mars 2021 et viendra à échéance le 28 février 2031 pour une charge annuelle de 39 200 \$ pour les quatre premières années. À partir du 1er mars 2025, le loyer sera augmenté annuellement conformément à l'indexation de l'indice des prix à la consommation avec un minimum de 2 %.

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRIQUE INC.**

**Notes complémentaires**

**Au 31 décembre 2020**

---

**21. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.****Renseignements complémentaires non consolidés****Pour l'exercice clos le 31 décembre****2020****2019****ANNEXE A - FRAIS D'OPÉRATIONS**

Assurances	<b>11 280 \$</b>	14 283 \$
Bourses d'étude	<b>7 500</b>	-
Énergie	<b>23 300</b>	23 518
Entretien et réparations	<b>35 878</b>	25 551
Fournitures d'érablière et de laboratoire	<b>38 081</b>	34 962
Location d'équipement	<b>1 740</b>	135
Services conseils	<b>8 684</b>	2 215
	<b>126 463 \$</b>	100 664 \$

**ANNEXE B - CONTRATS PRIVÉS**

<b>Produits</b>	<b>358 086 \$</b>	387 234 \$
<b>Charges :</b>		
Salaires et charges sociales	<b>250 351</b>	294 002
Communications	<b>1 725</b>	727
Entretien et réparations	<b>1 636</b>	1 218
Formation	-	94
Fournitures de bureau	<b>2 810</b>	7 219
Fournitures de laboratoire	<b>22 830</b>	48 916
Frais d'analyse	<b>18 260</b>	21 550
Location d'équipement	<b>901</b>	1 858
Location de matériel roulant	<b>699</b>	706
Représentation et déplacements	<b>13 921</b>	23 277
Services conseils	<b>17 919</b>	7 044
Intérêts et pénalités	<b>8 627</b>	-
	<b>339 679</b>	406 611
	<b>18 407 \$</b>	(19 377) \$

**ANNEXE C - CONTRATS PUBLICS**

<b>Produits</b>	<b>229 412 \$</b>	167 121 \$
<b>Charges :</b>		
Salaires et charges sociales	<b>739 878</b>	633 748
Frais d'analyse	<b>27 210</b>	11 594
Frais de publication	<b>41 912</b>	-
	<b>809 000</b>	645 342
	<b>(579 588) \$</b>	(478 221) \$

**CENTRE DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ACÉRICOLE INC.**

Renseignements complémentaires non consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre

2020

2019

**ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Salaires et charges sociales	175 017 \$	124 883 \$
Communications	6 188	5 836
Cotisations et affiliations	5 853	4 177
Entretien et réparations	174	711
Formation	887	1 974
Fournitures de bureau	14 151	13 408
Frais bancaires	1 865	1 811
Frais de publication	445	3 666
Frais de réunion	623	9 405
Frais informatiques	21 770	14 806
Location d'équipement de bureau	2 223	3 497
Location de matériel roulant	68	163
Loyer	51 072	51 072
Représentation et déplacements	16 311	26 087
Services professionnels	71 036	49 773
Taxes et permis	6 880	7 748
	<b>374 563 \$</b>	<b>319 017 \$</b>

**ANNEXE E - AMORTISSEMENT**

Amortissement des immobilisations corporelles	142 615 \$	85 244 \$
Amortissement des actifs incorporels	1 588	2 268
	<b>144 203 \$</b>	<b>87 512 \$</b>

**ANNEXE F - AUTRES PRODUITS (CHARGES)**

Gain (perte) de change	(301) \$	6 598 \$
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	(177)	(579)
	<b>(478) \$</b>	<b>6 019 \$</b>